



**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 11 FEVRIER 2014**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Confédération Amicale des Ingénieurs de l'Armement s'est tenue sous la présidence de Philippe ROGER, le 11 février 2014 en amphithéâtre Treuille de Beaulieu, au Fort de Montrouge, 16 avenue Prieur de la Côte d'Or, 94117 Arcueil Cedex.

À 18H00, la séance est déclarée ouverte, le nombre de présents est : **3**

Le quorum de la moitié des membres n'étant pas atteint pour cette première convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire visant à une modification des statuts, et conformément à l'article 15 des statuts de l'association, l'Assemblée Générale Extraordinaire devra être convoquée à nouveau quinze jours au moins après la date de la première Assemblée Générale, et pourra alors statuer, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Ce procès-verbal est soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire en 2014.